

Place de Montbrillant 4  
Courrier postal :  
Place de Cornavin 1 - 1201 Genève

Tél 022 329 13 19  
info@pro-velo-geneve.ch  
www.pro-velo-geneve.ch  
CCP : 12-23946-7

**Election du Grand Conseil et du conseil d'Etat du 15 avril 2018 : Questionnaire aux partis**  
**Réponses du UDC Genève**

**Question 1** : Comment votre parti évalue-t-il le bilan « vélos » de la législature 2013-2018 ? Y a-t-il des avancées majeures ou des reculs significatifs en matière de mobilité cyclable au niveau cantonal ?

**Excellent ! Plusieurs dizaines de millions ont été voté par le Grand Conseil en faveur de la mobilité cyclable.**

**Question 2** : Que pense votre parti de la piste cyclable actuellement à l'essai sur le Pont du Mont-Blanc ?

**La mesure est loin d'être idéal. Partager un trottoir en deux, partie piétonne et cyclable crée inévitablement des conflits entre piétons et cyclistes.**

**Question 3** : Vélos en libre-service : Genève ne connaît toujours pas de système de vélos en libre-service en activité à l'échelle cantonale, comment évaluez-vous cette situation et quels sont les moyens d'y remédier ?

**Il faut laisser ce marché aux entreprises privées comme cela est le cas dans de nombreuses villes de Suisse. L'Etat n'a pas vocation à jouer les prêteurs de vélo, les entreprises privées le font très bien et pour moins cher.**

**Question 4** : Partagez-vous les constats de la pétition lancée par le D<sup>r</sup> Majno et le D<sup>r</sup> Saudan pour encourager la mobilité douce comme moyen de déplacement non-polluant, préservant ainsi la santé de nos concitoyens ? (<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/P02020.pdf>).

**Les constats sont bien évidemment justes. Pour le reste l'Etat n'a pas les moyens de mettre les montants nécessaires pour la réalisation rapide de l'IN 144.**

**Question 5** : Comment votre parti évalue-t-il le réseau actuel de pistes et bandes cyclables, sa sécurité et son entretien ? Quelles mesures proposez-vous pour l'améliorer lors de la prochaine législature ?

**Le réseau actuel est bon, son extension continue. Bon nombre de crédits sont votés régulièrement pour cela. A part continuer son extension, aucune mesure spécifique n'est à prévoir.**

**Question 6** : Que pense votre parti de la mesure consistant à partager les surfaces entre piétons et vélos et de la manière dont l'Etat organise cette cohabitation ?

**Cette mesure est dangereuse, en particulier pour les enfants, car la limite entre les parties piétonnes et cyclables ne sont pas assez clairement définies. Cela crée de nombreux conflits entre piétons et cyclistes.**

**Question 7** : Quelles mesures est-ce que votre parti compte mettre en place pour appliquer la loi sur la mobilité douce de 2011 (IN 144) ?

**Aucune mesure spécifique n'est à prévoir. La mise en œuvre avance bien en fonction des crédits votés par le grand conseil.**

**Question 8** : Est-ce que votre parti est favorable au 30km/heure en ville hors du réseau routier primaire \* ?

\* Le réseau routier primaire a pour fonction d'assurer les échanges entre les différents secteurs de l'agglomération, ainsi qu'entre l'agglomération et le territoire qui l'entoure. C'est sur ces routes que passent le trafic de transit.

**Cette mesure n'a pas d'incidence sur la mobilité en général. Elle ne ferait qu'officialiser la pratique actuelle car aujourd'hui au vu de la situation de la mobilité dans notre canton, on roule rarement plus vite que 30km/heure en ville.**

**Question 9** : Est-ce que votre parti est favorable au développement des pénétrantes cyclables ?

**Oui, dans la mesure où elles font partie du réseau cyclable voulue par l'IN 144 et en fonction des finances disponibles.**

**Questions 10** : Est-ce que votre parti estime que les budgets dédiés à la mobilité douce doivent être :

- a. nettement réduits
- b. réduits
- c. inchangés**
- d. augmentés
- e. nettement augmentés

**c. Ils peuvent être inchangés dans la mesure où les finances de l'Etat le permettent.**

**Commentaires/remarques :**

**Néant**